

Formulaire C
Renouvellement – autre modification

Ce formulaire complété doit être renvoyé au format Word.

La section 7 « déclaration sur l'honneur et signature » figurera dans votre version Word, mais sera en outre scannée avec la signature et renvoyée parallèlement au format PDF.

Enregistrez vos fichiers sous la dénomination suivante :

nom du centre – Formulaire C - Renouvellement – autre modification

nom du centre – Formulaire C - Renouvellement – autre modification – signature

Section 1 : Identification du demandeur

Dénomination officielle : Alpha5000

Numéro d'agrément : CISP-018

Rue : Avenue Reine Astrid

Numéro : 1 1 8

Boîte :

Code postal : 5 0 0 0

Localité : Namur

Coordonnées de la personne de contact pour le suivi du dossier

Madame Monsieur

Nom : Bridoux

Prénom : Yoric

Fonction : Directeur

Téléphone : 0476/484.628

Courriel : Yoric.bridoux@alpha5000.be

Section 2 : Modifications demandées

Votre demande concerne :

<input checked="" type="checkbox"/>	la modification du projet pédagogique et ses modalités d'organisation, en ce compris le modèle du contrat pédagogique et du programme individuel de formation ; <i>(complétez la section 3)</i>
<input checked="" type="checkbox"/>	la modification du programme de formation d'une filière déjà agréée ; <i>(complétez la section 4)</i>
<input checked="" type="checkbox"/>	la description des moyens et ressources matériels, humains et financiers, en ce compris la copie du rapport d'inspection par le service incendie ainsi que tout document délivré par un organisme agréé pour le matériel présentant des risques éventuels pour les utilisateurs ; <i>(complétez la section 5)</i>
<input type="checkbox"/>	les statuts coordonnés de l'ASBL, tels que publiés au Moniteur belge, ou la décision du conseil de l'action sociale et la copie de l'approbation du conseil communal s'il s'agit d'un CPAS ; <i>(passez à la section 6 : Annexes à joindre)</i>
<input type="checkbox"/>	le contrat de coopération avec le Forem ; <i>(passez à la section 6 : Annexes à joindre)</i>
<input type="checkbox"/>	les preuves nécessaires à la vérification du respect des réglementations applicables au centre et, notamment, celle du respect de la réglementation relative au contrôle médical. <i>(passez à la section 6 : Annexes à joindre)</i>

Plusieurs choix sont possibles. Cochez la ou les cases qui vous concernent.

Complétez ensuite ci-dessous la ou les sections qui vous concernent ou passez directement à la section 6 : Annexes à joindre.

Rappel : pour une demande de nouvelle filière ou de modification de l'arrêté d'agrément au niveau de la description des filières (volume horaire, intitulé, etc.), vous devez utiliser le formulaire B « renouvellement – modification de l'arrêté d'agrément ».

Section 3 : Modification du projet pédagogique

Décrivez brièvement ci-dessous les modifications du projet pédagogique et de ses modalités d'organisation, en ce compris les éventuelles modifications du modèle de contrat pédagogique et du modèle de programme individuel de formation.

Annexez un exemplaire actualisé du projet pédagogique et/ou, si cela est pertinent, le modèle de contrat pédagogique et/ou le modèle du programme individuel de formation.

(30 lignes maximum) :

Toujours l'utilisation des Contrat et des PIF mis à disposition par le CAIPS.

Il s'agit ici d'une simple réactualisation des outils utilisés en fonction de la modification du programme de formation et de la multiplication et des changements du nombre de groupes comme expliqué ci-dessous.

Il n'y a donc pas de changement fondamental dans les documents que nous utilisons simplement un toilettage une mise à jour, une actualisation par rapport à ceux utilisés précédemment. C'est pour cette raison que nous voulons les inclure dans le renouvellement d'agrément.

Section 4 : Modification du programme de formation d'une filière déjà agréée

Intitulé de la filière :

Alphabétisation-français langue première et français langue étrangère

Reproduisez cette section 4 **pour chaque filière** dont le programme devrait être modifié.

Décrivez ci-dessous les modifications du programme de formation.

(40 lignes maximum) :

Lors de notre précédente demande d'agrément, la filière « Alphabétisation » comportait 3 niveaux différents : CISP 1, CISP 2 et CISP 3 à raison de 17 heures 30 de cours par semaine (5 plages de 3 heures 30 par semaine). Cependant, la réalité de terrain a montré qu'il nous manquait un niveau passerelle entre le CISP 1 et le CISP 2 : en effet, le fossé était beaucoup trop élevé entre les deux niveaux et un apprenant qui arrivait au bout du CISP 1 n'était parfois pas armé pour entrer en CISP 2, ou était intégré au CISP 2 mais avec beaucoup de difficultés et la possibilité de répéter 2 fois son année en CISP 2 afin de combler les lacunes. Dès lors, dans le cadre de cette nouvelle demande d'agrément, nous souhaitons ajouter un niveau et proposer 4 groupes : CISP 1, CISP 2 (nouveau niveau), CISP 3 et CISP 4. Bien que notre volonté soit d'augmenter le nombre de groupes, notre équipe de formateurs ne sera pas augmentée pour la filière « Alphabétisation ». Ainsi, nous serons contraints de réduire le nombre d'heures données dans chaque groupe : nous passerons de 17 heures 30 de cours par semaine (5 plages de 3 heures 30 par semaine) à 14 heures de cours par semaine (4 plages de 3 heures 30 par semaine). Ainsi, dans l'ancienne configuration, nos trois groupes CISP comportant 17 heures 30 de cours par semaine équivalaient à 52 heures 30 de cours par semaine. Désormais, les quatre groupes CISP de 14 heures par semaine donneront un total de 56 heures par semaine ; une légère augmentation de charge horaire, qui reste possible avec l'équipe actuelle.

Au sein de notre précédente demande d'agrément, la filière « Remise à niveau » (à raison de 24 heures 30 de cours par semaine), dont 2 sessions étaient organisées par année (de septembre à fin janvier, et de février à fin juin) consistait à balayer les programmes de français et de math niveau CEB en vue de réussir les tests d'entrée de formations qualifiantes. Dans le cadre de cette nouvelle demande d'agrément, nous souhaiterions maintenir une filière de « Remise à niveau » similaire à celle que nous proposons mais, en parallèle, mettre en place une seconde filière de « Remise à niveau » orientée sur le projet professionnel des apprenants et qui correspondrait aux demandes de nombreux candidats que nous recevons et qui ont déjà un pied dans le monde professionnel. Dans celle-ci, seraient travaillés le français et les mathématiques, mais toujours en lien avec la notion de projet professionnel et autour de la thématique de l'emploi. Pour la mise en place de cette nouvelle filière, nous serions dans l'obligation d'engager un nouveau formateur qui prendrait en charge les 24 heures 30 de formation.

À côté de nos formations en « Alphabétisation » et en « Remise à niveau » (formation et tremplin vers l'emploi), pour répondre aux demandes massives des apprenants, nous souhaiterions mettre en place une série de modules « Permis de conduire » qui accompagneraient les apprenants dans l'acquisition théorique des notions nécessaires à l'obtention du permis de conduire théorique. Pour ce faire, nous mettrions en place 4 sessions de 40 heures par an.

Intitulé de la filière :

Remise à niveau- en français et math en vue de réussir les tests d'entrée en formation qualifiante

Reproduisez cette section 4 **pour chaque filière** dont le programme devrait être modifié.

Décrivez ci-dessous les modifications du programme de formation.

(40 lignes maximum) :

La « remise à niveau » telle que nous l'envisageons consiste à mettre en place un ensemble coordonné d'actions qui permettent : l'apprentissage ou le perfectionnement de la langue française et du calcul; une sensibilisation à l'informatique ; une meilleure connaissance-estime de soi qui permettra un rapport aux autres et au monde plus confiant; l'émergence d'une conscience citoyenne pour le développement d'une démocratie plus juste ; la naissance d'un rôle d'acteur pour l'apprenant qui s'insère dans la vie socio-professionnelle.

Une équipe pluridisciplinaire mixte, motivée, enthousiaste (formateurs, personnel administratif et social, coordination, direction), en collaboration permanente (échange de pratiques, complémentarité des différents profils, ...) encadre et accompagne l'apprenant tout au long du parcours.

But de cette filière : rafraîchir ses connaissances en français, calcul, et TIC ; optimiser des aptitudes transversales. → Objectifs : revoir les savoirs de base du niveau CEB et se préparer à réussir un test d'entrée en formation (pré-)qualifiante. →→ Pour ce faire, 4 plages de cours seront dédiées au français (lecture, écriture, oral, grammaire), 2 plages seront consacrées aux maths, 1 plage sera dédiée à l'informatique.

Nous organiserons deux modules par an : de février à fin juin et de septembre à fin janvier. Après avoir passé un test (français écrit, lecture math), l'apprenant qui satisfait aux conditions d'entrée démarre sa formation (groupe de 12 apprenants maximum afin que la formation ait une dimension humaine et dans le but de permettre un respect du rythme d'apprentissage de chacun car le rythme de classe ne correspond pas toujours aux difficultés de chacun). En fin de formation : évaluation individuelle de contenu, auto évaluation, évaluation globale collective et remise d'attestation.

Activités clés et compétences requises :

- **Comprendre** (écouter, lire) ;
- **Parler** (s'exprimer oralement, prendre part à une conversation) ;
- **Écrire** (produire un écrit) ;
- **Calculer** (utiliser le langage mathématique, numériser, mesurer, calculer, résoudre un problème) ;
- **Utiliser l'outil informatique** (utiliser l'ordinateur et les périphériques, rechercher efficacement de l'information, organiser et stocker les documents, créer à l'aide de l'outil informatique, communiquer et partager à l'aide du PC) ;
- **Développer son autonomie sociale** (se situer et agir dans la vie quotidienne, organiser son emploi du temps, se déplacer) ;
- **Participer à la vie collective** (comprendre ce qui se passe dans la société, éveiller son sens critique, prendre sa place dans un groupe) ;

+ des **compétences transversales** à travailler dans les activités clés de base et dans les activités pour l'insertion socio-professionnelle :

- Apprendre à apprendre ;
- Se connaître ;
- Communiquer ;
- Exercer son jugement critique ;

Exercer et développer sa pensée créatrice

Section 5 : Modification des moyens et ressources matériels, humains et financiers

Décrivez brièvement ci-dessous les modifications des moyens et ressources matériels, humains et financiers. Si c'est pertinent, annexez parallèlement un exemplaire actualisé du rapport d'inspection par le service incendie ainsi que de tout document délivré par un organisme agréé pour le matériel présentant des risques éventuels pour les utilisateurs (voir section 6 « annexes à joindre »).

(30 lignes maximum) :

Section 6 : Annexes à joindre

Ne joignez que les annexes qui s'appliquent à votre demande de modification.

Ne joignez aucune annexe qui ne soit pas prévue dans la liste ci-dessous.

L'Administration vous recontactera si elle souhaite des informations complémentaires.

Cochez ci-dessous la case correspondant aux annexes que vous joignez et indiquez le nombre total de celles-ci en fin de cadre.

Modification du projet pédagogique	
	Projet pédagogique actualisé
X	Modèle de contrat pédagogique actualisé
X	Modèle de programme individuel de formation actualisé
Modification des moyens et ressources matériels, humains et financiers	
X	Rapport actualisé d'inspection par le service incendie
	Document actualisé délivré par un organisme agréé pour le matériel présentant des risques éventuels pour les utilisateurs
Modification des statuts ou de la décision du conseil de l'action sociale et approbation du conseil communal	
	Si ASBL : statuts modifiés, tels que parus au Moniteur belge
	Si CPAS : décision modifiée du Conseil de l'aide sociale et approbation modifiée du Conseil communal
Modification du contrat de coopération avec le Forem	
	Contrat actualisé de coopération avec le Forem
Modification des preuves nécessaires à la vérification du respect des réglementations applicables au centre et, notamment, celle du respect de la réglementation relative au contrôle médical	
	Document actualisé

Nombre total d'annexes jointes :

Section 7 : Déclaration sur l'honneur et signature

Je soussigné,

Nom : BRIDOUX

Prénom : Yoric

légalement autorisé à engager le CISP suivant :

Alpha5000

et agissant en qualité de :

Directeur

déclare sur l'honneur que les renseignements mentionnés dans le formulaire C de demande de renouvellement d'agrément sont exacts et complets.

Fait à : Namur

Date : 3 1 / 0 3 / 2 0 2

Mention manuscrite « *Lu et approuvé* » :

Signature :